EXERCER LA FONCTION TUTORALE EN ENTREPRISE DE TP 571

Objectifs

- Comprendre quel est le rôle du tuteur en entreprise
- Identifier ses principales missions
- Comprendre le contexte de l'exercice de la fonction tutorale
- Être capable d'adopter une aptitude pédagogique adaptée aux différents types de publics tutorés
- Savoir communiquer, entretenir une bonne relation avec la personne tutorée

Public Visé

Pour les salariés d'entreprises de TP

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Pré Requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis particulier

Parcours pédagogique

Jour 1 :

1ère demi-journée :

1-Connaître les différents publics susceptibles d'être tutorés
2-Prendre en compte, sans a priori, des profils personnels, sociaux et culturels.
3-Connaître les droits et devoirs du tuteur
4-Connaître les droits et devoirs des divers publics tutorés
5-Comprendre le chantier et l'entreprise
6-Connaître les missions du tuteur
7-Connaître les objectifs et les modalités de mise en œuvre du tutorat dans l'entreprise
8-Accompagner le tutoré en fonction de son profil
9-Faire un focus sur l'accueil santé-sécurité dans l'entreprise (R 460)

2ème demi-journée :

10-Comment Former ?
11-Comment évaluer et suivre ?
12-Comment organiser les étapes de l'apprentissage
13-Comprendre la transmission de l'information
14-Eveiller l'intérêt de l'individu dans la transmission de l'information
15-Comment organiser une séquence d'apprentissage ?

Jour 2 :

1ère demi-journée :

16-Comment évaluer l'apprentissage ?

2ème demi-journée :

17-Faire le focus sur le parcours d'un alternant
18-Simulations diverses, études de cas et méthode d'auto-évaluation

Dernière heure de formation :

Débriefing de la formation
Evaluation des tuteurs
Evaluation de la formation

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo…),
- Exercices d’application et jeux de rôle,
- Remise documents de travail sur notre plateforme E-learning,
- Encadrement par un formateur agréé par l’ordre des tuteurs.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d’émargement journalière
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage
- Inscription à l’Ordre des Tuteurs

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 10 Personnes